

Suresnes soutient ses classes de SEGPA

Christian Dupuy, maire de Suresnes, réitère sa demande de maintien de la classe de sixième dont la suppression est programmée par l'académie et rejetée par les parents d'élèves et l'équipe pédagogique. Sans réponse positive proche, il saisira le Ministre de l'Education.

Des parents d'élèves du Collège Henri Sellier et des membres des équipes pédagogiques et d'encadrement, ont manifesté aujourd'hui à Suresnes pour s'opposer à la suppression, envisagée dans le cadre de la carte scolaire pour la rentrée 2012, de la classe de 6^{ème} de la Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA).

La municipalité de Suresnes soutient la demande de maintien de cette classe, comme le maire et Vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine Christian Dupuy (UMP) l'a écrit dès le mois de février à Monsieur Edouard Rosselet, Directeur académique des services de l'Education nationale des Hauts-de-Seine, pour appeler son attention sur le « regard particulier » que nécessite la situation de la SEGPA.

La suppression envisagée apparaît en effet dommageable à de nombreux égards. Parfaitement intégrée au sein du collège, cette structure dispense auprès des élèves un enseignement d'une qualité reconnue par tous. La particularité de cet enseignement adapté permet à des élèves présentant des difficultés durables d'apprentissage, d'acquérir les compétences et connaissances du socle commun tout en construisant un projet de formation et en préparant l'accès à une formation diplômante.

Le maintien d'effectifs adaptés est une condition indispensable au succès de cette mission. Or, souligne Christian Dupuy, « la suppression d'une classe de sixième pour la création d'un niveau mixte 6^{ème}/5^{ème} risque d'être préjudiciable au bon fonctionnement de la SEGPA » en aboutissant à un quasi doublement des effectifs. En effet, huit enfants actuellement en 6^{ème} sont attendus en 5^{ème} tandis que depuis 2007 la 6^{ème} accueille en moyenne neuf élèves. Un double niveau à 17 enfants, « ne garantirait plus les conditions de scolarisation aujourd'hui adaptées à chaque enfant ».

Par ailleurs, et toujours dans le cadre des mesures de carte scolaire, le Maire, dans un précédent courrier, s'était par ailleurs ému de la suppression « tout à fait préjudiciable » de trois postes de RASED sur la 11^{ème} circonscription, alors que trois postes du RASED ont déjà été supprimés à la rentrée 2011.

La Ville déplore la disparition de ce personnel spécialisé dont les compétences permettent un meilleur suivi et une meilleure prise en charge de certains élèves en difficultés psychologiques et pédagogiques.

« Sans réponse probante dans des délais proches sur ces dossiers, je saisirai directement le Ministre de l'Education nationale », conclut Christian Dupuy.